



FEDERATION FRANÇAISE DE BILLARD

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BILLARD

Fondée en 1903

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MEMBRE DU COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

NOTE D'INFORMATION

Relative à l'organisation des stages de formation d'Animateurs

(Brevets Fédéraux)

Mai 2006

FFB - 19 & 21 AVENUE ARISTIDE BRIAND BP 2202 03202 VICHY CEDEX

TEL. 04 70 96 01 01 – FAX 04 70 96 01 02

e-mail : FFB.VICHY@wanadoo.fr – Site internet : www.ffbillard.org

Objectif

L'objectif des formations d'Animateurs (formations gratuites) est l'instauration d'écoles de billard dans les clubs permettant l'accueil et l'initiation des nouveaux adhérents. Il faut noter que les Animateurs formés, pourvus des outils techniques et pédagogiques élaborés par la FFB, ne doivent pas être isolés dans leur club. En effet, plusieurs Animateurs, éventuellement de niveaux différents (BF1, BF2 ou BF3) pourront ainsi constituer une structure d'accueil plus efficace dans le club, offrant différents créneaux horaires dédiés aux diverses catégories de joueurs par âge, sexe, niveau de jeu.

Nature de la formation et niveau d'organisation des stages

Le document de référence « Structure éducative de la FFB » (édition : sept. 2004) décrit l'ensemble des qualifications existantes pour l'encadrement du sport billard (brevets fédéraux et brevets d'Etat).

D'une manière générale, les formations BF1, option « carambole » ou option « billards à poches », sont organisées au sein d'une région par la ligue en collaboration avec les structures fédérales (CFJ, DTN et secrétariat FFB). Les formations Bf1 peuvent regrouper de 12 à 20 stagiaires. Les formations BF2 (8 à 15 stagiaires) et BF3 (6 à 12 stagiaires) font l'objet, le plus souvent, de stages interrégionaux organisés par les structures fédérales en collaboration avec une ligue et un club recevant le stage.

Fréquence

Les stages de formation BF1 doivent être organisés aussi souvent que de besoin afin de permettre la formation d'Animateurs en nombre suffisant dans les différents clubs d'une ligue. Ces stages permettront également le renouvellement des cartes des Animateurs formés depuis plus de quatre années.

Un ou plusieurs stages BF1 pourront être ainsi organisés dans une ligue durant la saison sportive, dans l'une ou l'autre des options (carambole ou BAP).

La FFB propose automatiquement un certain nombre de stages interrégionaux de formation BF2, et BF3 chaque saison et les inscrit sur le Calendrier National des Formations. D'autres stages de niveaux BF2 ou BF3 peuvent être rajoutés sur demande d'une ligue.

Communication

La FFB a instauré un **calendrier national des Formations** en septembre 2004. Ce calendrier est disponible sur le site internet fédéral (www.ffbillard.org) et sera envoyé aux ligues régulièrement. Chaque ligue doit y faire inscrire les stages qu'elle organise via le secrétariat fédéral, contribuant ainsi à une meilleure information des candidats potentiels et à la promotion des formations fédérales et régionales.

La ligue diffuse dans chaque club de la région une circulaire comprenant les informations relatives aux prochaines formations. Cette démarche est facilitée par la mise à disposition de documents types, notamment une affiche, le document « statut et rôle de l'Animateur », le « programme de la formation » niveau par niveau, la « fiche d'inscription aux stages de formation d'Animateur ».

Dispositions pratiques

Les formations d'Animateurs nécessitent un lieu offrant la possibilité d'alterner des séquences théoriques et des séquences plus pratiques. Il convient de disposer d'une salle équipée d'une table autour de laquelle pourront s'installer l'ensemble des candidats et d'un billard à proximité. La formation impose des échanges entre le formateur et les stagiaires, il faut donc pouvoir s'exprimer sans gêner ou être gêné par une autre activité dans la salle (compétition notamment).

**Les 10 Etapes de l'organisation du stage régional de formation d'Animateurs
(BF1 principalement)**

Tâches	Délais	<i>Tâches assurées par</i>		
		<i>Le responsable Formation de la Ligue organisatrice</i>	<i>La FFB</i>	<i>Le Moniteur encadant la formation</i>
1. Définition du lieu, de la date et de l'intervenant pour le stage.	3 mois avant le stage	X		X
2. Communication locale – circulaire envoyée aux clubs – information donnée en AG de ligue (si possible) – mise en ligne sur le site internet de la ligue	2 mois avant le stage	X		
3. Communication nationale – Mise en ligne sur le site fédéral – Mise à jour du calendrier des formations (diffusion régulière du CNF aux ligues)	2 mois avant le stage		X	
4. Commande des supports techniques et pédagogiques au secrétariat fédéral à Vichy en indiquant le nombre de candidats Animateurs inscrits.	20 jours avant le stage	X		
5. Confirmation de l'inscription auprès des candidats Animateurs.	20 jours avant le stage	X		
6. Envoi des documents techniques et pédagogiques au club recevant le stage de formation	15 jours avant le stage		X	
7. Animation du stage de formation d'Animateurs	Jour J			X
8. Validation, à l'issue du stage, de la liste des Animateurs formés.	Jour J	X		X
9. Envoi de la liste des Animateurs formés à la Direction Technique de la FFB (pour établissement des cartes d'Animateur).	Moins de 10 jours après le stage	X		
10. Envoi des cartes d'Animateurs au responsable Formation de la Ligue et mise à jour de la liste des formateurs sur le site fédéral	Moins de 20 jours après le stage		X	

**Les 10 Etapes de l'organisation d'un stage interrégional de formation d'Animateurs
(BF2 ou BF3 principalement, éventuellement BF1)**

Tâches	Délais	<i>Tâches assurées par</i>			
		<i>Le responsable Formation de la Ligue organisatrice</i>	<i>Les responsables Formation des Ligues participantes</i>	<i>La FFB</i>	<i>Le Moniteur encadrant la formation</i>
1. Définition du lieu, de la date et de l'intervenant pour le stage.	3 mois avant le stage	X		X	X
2. Communication locale - circulaire envoyée aux clubs - information donnée en AG de ligue (si possible) - mise en ligne sur le site internet de la ligue	2 mois avant le stage	X	X		
3. Communication nationale - Mise en ligne sur le site fédéral - Mise à jour du calendrier des formations (diffusion régulière du CNF aux ligues)	2 mois avant le stage			X	
4. A la date limite d'inscription des candidats Animateurs, envoi de la liste des inscrits aux ligues participantes	20 jours avant le stage			X	
5. Confirmation de l'inscription auprès des candidats Animateurs.	15 jours avant le stage	X	X		
6. Envoi des documents techniques et pédagogiques au club recevant le stage de formation	15 jours avant le stage		X		
7. Animation du stage de formation d'Animateurs	Jour J				X
8. Validation à l'issue du stage de la liste des Animateurs formés.	Jour J	X			X
9. Envoi de la liste des Animateurs formés à la Direction Technique de la FFB (pour établissement des cartes d'Animateur).	Moins de 10 jours après le stage	X			
10. Envoi des cartes d'Animateurs aux responsables Formation des Ligues concernées et mise à jour de la liste des formateurs sur le site fédéral	Moins de 20 jours après le stage			X	

Financement des stages régionaux
(BF1 principalement)

<i>Actions</i>	<i>Financements</i>
1. Elaboration et édition des supports techniques et pédagogiques	À la charge de la FFB
2. Reproduction et envoi des supports techniques et pédagogiques	À la charge de la FFB
3. Frais de transport et de séjour du moniteur	À la charge de la ligue organisatrice
4. Indemnité du moniteur	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Cas d'une intervention d'un cadre technique fédéral</u> : à la charge de la FFB • <u>Cas d'une intervention d'un autre moniteur habilité par la FFB</u> : participation de la FFB de 330 € pour un stage par ligue, par saison et par option (carambole ou billards à poches), complément de rémunération à la charge de la ligue (avec co-financement possible par la DRJS ou la Région)
5. Frais de transport et de séjour du candidat Animateur	À la charge du candidat ou de son club

Nota : L'intervention d'un cadre technique de la FFB ou la subvention de 330 € pour celle d'un autre moniteur habilité s'entend si 12 candidats au moins participent au stage, pour une formation BF1.

Financement des stages interrégionaux
(BF2 et BF3 principalement)

<i>Actions</i>	<i>Financements</i>
1. Elaboration et édition des supports techniques et pédagogiques	À la charge de la FFB
2. Reproduction et envoi des supports techniques et pédagogiques	À la charge de la FFB
3. Frais de transport et de séjour du moniteur	À la charge des ligues présentant des candidats au prorata du nombre de stagiaires participant
4. Indemnité du moniteur	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Cas d'une intervention d'un cadre technique fédéral</u> : à la charge de la FFB • <u>Cas d'une intervention d'un autre moniteur habilité par la FFB pour une formation BF2</u> : participation de la FFB de 330 € pour un stage par ligue et par saison, complément de rémunération à la charge des ligues présentant des candidats au prorata du nombre de stagiaires participant (avec co-financement possible par la DRJS ou la Région).
5. Frais de transport et de séjour du candidat Animateur	À la charge du candidat ou de son club

Nota : L'intervention d'un cadre technique de la FFB ou la subvention de 330 € pour celle d'un autre moniteur habilité s'entend si le nombre de participants au stage est d'au moins :

- 8 candidats pour les formations BF2
- 6 candidats pour les formations BF3